

NOM et Prénom:

HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES (Arrêté du 23 novembre 1988)

N° d'ETUDIANT:

Campus de Fouillole B.P. 250 97157 POINTE A PITRE CEDEX Tél. 05 90 48 31 93 Fax :05 90 91 06 57 email : Marie-line.Remus@univ-antilles.fr

SPECIALITE DE L'HABILITATION : Laboratoire de rattachement à l'UA :

Adresse de l'étudiant :	Email :	Tél. personnel :
DIRECTEUR DE RECHERC	HES:	Tél. :
INTITULE ET ADRESSE DE L'UFR :		Tél. : Fax :
DATE - HEURE ET LIEU pro Visioconférence : oui non	évus pour la soutenance :	
PROPOSITION D'AU MOINS 3 H DIRIGER DES RECHERCHES E		OINS DOIVENT ETRE HABILITES A SEMENT DU CANDIDAT :
NOM et Prénom	Grade et Fonction	Adresse postale complète (Tél Fax -email)

AVIS DU DIRECTEUR DE L'ECOLE DOCTORALE

Pointe-à-Pitre le

PROPOSITION DES MEMBRES DU JURY

Au moins 5 membres

La moitié extérieure à l'établissement - la moitié de professeurs ou assimilés.

NB: les maîtres de conférences HDR ne sont pas assimilés professeur au sens du CNU

NOM et Prénom (Préciser Mr ou Mme)	Grade et Fonction- Université	Adresse Postale Complète (Tél Fax -email) (sur Campus préciser N° du Bâtiment)

${\bf \underline{NB}}$: LES RAPPORTS SUR L'ETAT DE LA SOUTENANCE DOIVENT ETRE ADRESSES IMPERATIVEMENT 3 SEMAINES AVANT LA DATE PREVUE POUR LA SOUTENANCE

Ce formulaire doit être déposé à l'Ecole doctorale 2 mois avant la date de la soutenance Joindre un résumé du travail scientifique (1 à 4 page (s) dactylographiée (s)

- Les rapporteurs ne sont pas obligatoirement membres du Jury .

Date et signature du Directeur de Recherches ou parrain

- S'ils font aussi partie du jury, ne pas oublier de faire figurer, également leurs noms et références sur le tableau ci-dessus.